

LE RHONE ET LA SAONE A LYON A L'EPOQUE ROMAINE BILAN ARCHEOLOGIQUE

Extrait de *Gallia* 56, 1999

INTRODUCTION

La presqu'île et les berges de la Saône ont été, depuis des lustres, le lieu de nombreuses découvertes archéologiques. Malheureusement, la documentation sur ces découvertes est pratiquement inexistante et notre connaissance se limite le plus souvent à de simples mentions dans le *Lyon souterrain* d'Artaud (1846) ou dans l'histoire de Lyon de Steyert (1895). Reconstruire l'histoire de la presqu'île et son évolution morphologique à partir de ces données était une entreprise quasiment impossible. Malgré cela, plusieurs tentatives ont été faites par le passé pour reconstituer la topographie de la presqu'île et surtout le confluent, qui constituait une préoccupation majeure des archéologues lyonnais. Cette question revêtait en effet une grande importance aux yeux de nos prédécesseurs, moins pour elle-même que pour la localisation du sanctuaire fédéral situé « *ad confluentem* ».

L'idée que la presqu'île avait à l'époque romaine une configuration différente n'est pas nouvelle et déjà le R. P. Menestrier (1696) avait envisagé que celle-ci était constituée de plusieurs îles. Depuis la première moitié du XIX^e siècle, bien d'autres hypothèses ont été émises, qui toutes supposaient l'existence d'un ou plusieurs bras vifs, voire de canaux traversant la presqu'île.

Ainsi, dès le début du XIX^e siècle, Chenavard (1834) nous propose-t-il, dans la première carte archéologique établie d'après les données d'Artaud, une presqu'île traversée par trois canaux : le premier à la hauteur des Terraux, le second à la hauteur de la rue de Grenette, le troisième enfin à la hauteur de la rue Sainte-Hélène.

Cette hypothèse, qui reposait sur l'observation de niveaux d'alluvions et de vides sanitaires d'amphores identifiés à tort comme des épaves, donnait l'image d'une presqu'île fortement structurée par les Romains.

Par la suite, plusieurs historiens et archéologues ont émis d'autres hypothèses s'appuyant pour une grande partie sur les vestiges signalés par Artaud, mais aussi sur les textes du haut Moyen-Âge, relatifs à des crues.

À la suite de Chenavard, Martin-Daussigny (1848-1853) proposa également une presqu'île morcelée en quatre îles par plusieurs canaux : le premier au Terraux, le deuxième à la hauteur de la rue Grenette et de la rue Dubois, le troisième aux Jacobins et le quatrième enfin au niveau des rues Sala et Sainte-Hélène. Toutefois, il estimait qu'il ne s'agissait pas de confluent mais de « canaux naturels agrandis pour les besoins du commerce » en considérant qu'il n'existait qu'un seul vrai confluent¹.

Le baron Raverat (1880), critiquant les hypothèses de ses prédécesseurs, proposa de localiser le sanctuaire sur le coteau de Saint-Sébastien et restitua la presqu'île occupée par plusieurs îles.

Par la suite, Allmer et Dissard (1887) ont repris l'hypothèse d'un canal artificiel reliant le Rhône et la Saône à la hauteur des Terraux, mais ont situé le confluent proprement dit plus au sud, au niveau de la place des Cordeliers, en supposant un bras de Saône traversant la presqu'île en oblique de la rue Mercière à l'Hôtel Dieu.

Quelques années plus tard, Steyert (1895) critiqua à son tour l'hypothèse du canal des Terraux et situa le confluent à la hauteur de la place Bellecour, en s'appuyant sur l'existence d'une dépression à la hauteur de la place Le Viste (Steyert 1895, p. 283, fig. 328).

Marius Audin, reprenant la question en 1919, a formulé quant à lui une hypothèse souvent reprise par la suite, qui réfutait l'existence d'un canal aux Terraux, mais supposait l'existence d'un large bras du Rhône (et non plus de la Saône) traversant la presqu'île à la hauteur de la place des Jacobins.

Une autre hypothèse fut toutefois défendue peu de temps après par Germain de Montauzan (1924), qui non seulement reprit l'idée d'un canal aux Terraux mais plus au sud, à l'emplacement de la rue de l'Arbre Sec², mais supposa l'existence de trois îles et quatre confluent en rajoutant un bras supplémentaire à travers la place Bellecour.

Enfin, A. Audin, reprenant la question en 1947, puis en 1956 dans son *Essai sur la topographie de Lugdunum*, réactualisa en la modifiant légèrement son hypothèse de 1919, et proposa l'existence d'un bras du Rhône à la hauteur des Jacobins, créant ainsi une grande île identifiée aux Canabées (Audin 1947, 1956, 1964 et 1979).
(fig. 7)

Cette dernière hypothèse s'est imposée jusqu'à une date récente, consacrée par l'usage, faute d'une lecture critique.

Toutes ces hypothèses avaient en commun de supposer une configuration de la presqu'île antique différente de ce qu'elle pouvait être au Moyen-Âge, mais surtout de donner une image figée de cette presqu'île durant toute la période romaine, sans envisager qu'elle ait pu connaître une évolution entre les débuts de l'Empire et les III^e ou IV^e siècles.

En 1967, l'aménagement d'un grand parking souterrain place Bellecour, ainsi que le percement en 1975 de la première ligne de métro lyonnais furent l'occasion de quelques observations malheureusement trop partielles. C'est surtout depuis une quinzaine d'années que la multiplication des opérations de fouilles de sauvetage dans la presqu'île a fourni un grand nombre d'informations nouvelles. Celles-ci portent essentiellement sur la partie centrale, comprise entre la place Bellecour et les Terraux, alors que les découvertes de la fin du XIX^e siècle avaient surtout concerné la partie méridionale, au sud de Bellecour, où de nombreuses mosaïques furent exhumées.

Notre connaissance est encore très partielle mais il est possible aujourd'hui de dresser un bilan des acquis récents, de confronter ces résultats aux hypothèses émises antérieurement et de dégager, avec beaucoup de prudence, quelques hypothèses nouvelles sur l'évolution de la presqu'île et des quartiers fluviaux.

On résumera d'abord les diverses opérations réalisées depuis 1978 dans la presqu'île et sur la rive droite de la Saône, le défilé de Pierre-Scize et enfin la plaine de Vaise.

• La presqu'île

Du nord au sud, les diverses opérations de fouille ont été les suivantes.

1. ZAC du quartier Saint-Vincent
2. Îlot Vieille Monnaie
3. Place des Terraux

5. Annexe de l'Hôtel de Ville
6. Parking Opéra-Tolozan
7. Immeuble Le César
8. Place de la Bourse
9. Rue du Palais-Grillet
10. Place de la République
11. Site de l'îlot 24
12. Place des Célestins
13. Rue Bellecordière
14. Rue Chambonnet
15. Place Antonin-Poncet

•La rive droite de la Saône

16. Place Bellecour
17. Kiosque Bellecour
18. Place Bellecour
19. Site des Facultés catholiques
20. Rue Saint-Hélène
21. Place Widor

•La rive droite de la Saône

22. Saint-Jean, avenue Adolphe-Max
23. Saint-Jean, rue Tramassac
24. Clément V
25. Rue de la Quarantaine
26. Saint-Laurent-de-Choulans

•Le défilé de Pierre-Scize

27. Quai Arloing
28. Les Cordeliers de l'Observance
29. Quai Chauvau

•La plaine de Vaise

30. Site de Charavay
31. Place Valmy
32. Rue Marietton
33. ZAC du quartier Saint-Pierre
34. Site de la station de Gorge de Loup
35. Site de la gare interroutière
36. Rue du Docteur-Horand

CONCLUSIONS

La presqu'île

Depuis 1978, plus de vingt interventions ont été réalisées. Notre connaissance de la presqu'île a considérablement progressé grâce à ces nombreuses opérations mais aussi grâce au travail des géomorphologues sous la direction de J.-P. Bravard.

L'évolution de la Presqu'île et le problème du confluent commencent à être appréhendés de manière cohérente. Il ressort des diverses observations réalisées à travers les fouilles récentes une occupation assez lâche de la partie centrale de la presqu'île, encore mal stabilisée au début de l'ère. La présence de nombreux chenaux de tressage et la péjoration climatique constatée à la fin du I^{er} siècle av. J.-C. (Bravard *et alii* 1997) constituent une entrave à l'urbanisation. On assiste jusqu'au milieu du I^{er} siècle à une alternance d'occupations et de dépôts d'inondation et au colmatage progressif des microchenaux naturels et anthropiques. Malgré une organisation de l'espace au I^{er} siècle, la presqu'île reste soumise aux crues.

Il semble bien qu'il n'existe plus de bras vif en travers de la presqu'île à l'époque romaine mais seulement des chenaux en cours de colmatage. L'existence de ces chenaux plus ou moins colmatés témoigne toutefois du fait que la presqu'île n'est pas entièrement assainie et reste soumise à l'action des fleuves lors des périodes de crues. Les vides sanitaires ou les remblais qui viennent combler ces zones de dépression, comme place des Célestins ou place de la Bourse, ne sont pas installés dans le courant, mais dans ces zones inondables lors des hautes eaux.

La description que donnent les témoignages du XVIII^e siècle de l'activité des chenaux au sud d'Ainay peut sans doute s'appliquer à ceux qui traversent la presqu'île à l'époque romaine: « toutes autres personnes passoient à pied secq à l'expection de quelques temps de lannée que les eaux estoient grosses, dans lequel temps le Rosne y fesoit une petite brassière que l'on passoit facilement sur des pierres... » (Audin 1919).

Il est difficile de mesurer l'ampleur des aménagements réalisés par les Romains dans le but de stabiliser cette partie de la ville. Il est très regrettable que les diverses opérations réalisées dans la presqu'île depuis plusieurs décennies n'aient jamais retrouvé la rive antique et révélé de digue ou de quai. Les traces d'enrochements retrouvés place Tolozan ou rue Chambonnet n'évoquent pas des travaux de grande ampleur. Seule la fameuse digue signalée par Artaud paraît un ouvrage important, mais sa nature exacte et surtout sa chronologie nous échappent encore. Ce dernier nous signale également des pieux et enrochements ente la rue Sala et la rue Sainte-Hélène (Artaud 1846, p. 149).

La nature des bâtiments rencontrés dans les fouilles ne permet pas d'envisager un véritable grand plan d'urbanisation de la presqu'île. Il semble se dégager une occupation diffuse, exceptée au sud dans le quartier d'Ainay et au nord autour de Saint-Pierre ; contraste avec la partie méridionale, l'« île d'Ainay » où l'on observe une occupation dense et plus riche.

Saint-Jean

Les travaux récents ont confirmé l'existence du bras Marsaux et de l'île Saint-Jean décrite par Audin. Elles ont montré aussi que le bras était en cours de colmatage dès le I^{er} siècle et qu'il est achevé au III^e à l'époque où le

quartier connaît une urbanisation. La configuration exacte de l'île Saint-Jean à l'époque romaine reste problématique. L'existence d'un mur en travers de la Saône signalé par Artaud (1846, p.175)⁴ a suggéré l'existence d'une digue et que le rivage antique était plus en avant que le rivage actuel. Bien qu'Artaud ait vu dans cette « muraille » plutôt les traces d'un aqueduc, l'hypothèse d'un rivage plus à l'est semblait confortée par le témoignage de Syméoni (rapporté par Spon et Montfalcon) qui signale « qu'il a vu et touché sous le pont de bois de Saint-Jean, alors que la Saône était fort basse, des pavés et des débris de murailles » et par le témoignage de contemporains de Montfalcon⁵. Pourtant, les fouilles réalisées au chevet de l'église Sainte-croix ont révélé l'existence d'un mur de digue ou d'une muraille du bas-empire édifiée sur les berges de la Saône, en retrait à l'ouest du cours actuel !

Par ailleurs, les travaux récents n'ont concerné que la partie sud de l'île, et la configuration de la partie nord nous échappe. Aucun élément nouveau n'est venu confirmer ou infirmer les hypothèses d'Artaud sur le secteur de la place du Change et sur l'existence d'un port à cet endroit.

Le défilé de Pierre-Scize

Les découvertes réalisées en 1965 et 1966 sur le quai Saint-Vincent ont montré l'existence d'installations artisanales, avec la présence d'ateliers de potiers qui s'installent dès la période augustéenne (ateliers de la Muette, de la place de la Butte, de la Manutention) (Desbat, Genin, Lasfargues 1996). À ces ateliers de potiers sont associées d'autres industries comme celles du verre et du bronze. Sur la rive droite, d'autres installations ont été repérées, en particulier les traces d'une activité céramique. Les fouilles du quai Arloing (n° 27) ont confirmé l'existence d'ateliers métallurgiques et la vocation artisanale des secteurs de berge.

Le quartier de Vaise

Les découvertes récentes effectuées dans le quartier de Vaise ont montré l'importance, insoupçonnée jusqu'ici, de ce secteur de la ville. L'ancienneté de l'occupation, qui remonte au 1^{er} âge du fer, ainsi que la présence de plusieurs gisements de La Tène démontrent l'existence d'une occupation préromaine liée sans doute à la voie commerciale que constitue la Saône. Sans que l'on puisse encore définir précisément le statut de cette occupation, il apparaît désormais que la création de la colonie de Lugdunum est venu s'établir à proximité immédiate d'un site préromain important qui joue sans doute, dès le II^e siècle av. J.-C., le rôle d'*emporium*. La topographie de la plaine de Vaise, à l'abri des crues de la Saône, protégé par un cirque naturel formé par les plateaux de Fourvière et de la Duchère et le massif des Monts-d'Or, alimentée en eaux par de nombreux ruisseaux, constituait à l'évidence un lieu plus hospitalier que la colline de Fourvière ou la presque île pour établir une occupation durable⁶. Mais c'est surtout le rôle de port naturel de Lyon que constitue le site qui paraît justifier, plus que tout autre raison, une installation à cet emplacement.

À l'époque romaine, le quartier est situé sans nul doute en dehors de la colonie mais montre la présence d'une urbanisation structurée dès le début du I^{er} siècle ap. J.-C. qui se développe de part et d'autre de la voie du Rhin et de l'Océan. Les vestiges découverts place Valmy évoquent une occupation de type *vicus*. Les nombreuses traces d'artisanat relevées dans ce quartier témoignent d'une vocation artisanale et commerçante, semblable à celle des berges de la Saône, plus en aval. On rappellera la mise en évidence d'une production importante de laiton par sémentation sur le site de Valmy, ainsi que la présence d'installations hydrauliques, liées sans doute à un

artisanat pour l'instant mal défini (bassins et captage de Gorge de Loup), ainsi que la présence probable de moulins hydrauliques sur le site du Docteur-Horand.

La traversée des fleuves

L'arrivée de la voie d'Italie sur la rive gauche, repérée récemment encore rue du père Chevrier et matérialisée par les mausolées trouvés au XIX^e, suppose une traversée du Rhône dans l'axe de la place Gailleton. Il paraît exclu qu'il ait existé un pont de pierre à cet emplacement, et il faut envisager plutôt un pont de bateaux comme à Arles ou encore un bac comme il en existait encore au XIX^e. La découverte dans le lit du Rhône de nombreux blocs antiques et de pieux au XIX^e siècle (Gobin 1872) confirme l'avancée vers l'ouest de la rive gauche à l'époque antique. Il est difficile de dire si les blocs sont ceux de mausolées déplacés par les crues du Rhône comme le pensaient Allmer et Dissard (1887-1888) ou Audin (date ?), ou s'il s'agit de blocs réutilisés à une époque plus récente pour stabiliser la berge. Les pieux eux-mêmes pourraient correspondre, dans la première hypothèse, à un appontement ou à la fondation de la voie antique, établie sur des terrains alluvionnaires peu stables. Quoi qu'il en soit, le passage du Rhône dans l'axe de la rue Sainte-Hélène semble bien attesté sans que l'on puisse toutefois dater avec précision son installation. Y a-t-il eut une traversée du Rhône plus au nord antérieurement ? Seule la découverte de tombes datées du I^{er} siècle pourrait nous fournir une réponse.

Un deuxième passage devait exister au débouché de la rue Sainte-Hélène pour la traversée de la Saône. Cette hypothèse défendue par Audin semble plausible, même si aucun vestige n'est venu la confirmer et si l'on ignore de même si la traversée se faisait par bac ou par un pont.

On peut supposer un pont sur la Saône, communication entre la colonie et le sanctuaire fédéral. L'ancienneté du quartier Saint-Vincent, mais aussi la présence des deux églises de Saint-Paul et Saint-Vincent, de part et d'autre de la Saône, suggèrent l'existence d'un pont à cet endroit.

Les ports des nautes

La question des ports n'a pas vraiment progressé depuis les hypothèses anciennes dont la synthèse a été présentée en 1982 par l'un de nous. Sans aller jusqu'à imaginer un port de type maritime flanqué de phares comme l'avait restitué Chenavard, la plupart des auteurs ont supposé l'existence de trois ports sur les berges actuelles de la Saône (Artaud 1846, Steyert 1895, Audin 1964) :

- le premier à la hauteur de Perrache ;
- le deuxième à la hauteur de Saint-Georges ;
- le troisième à la hauteur de Saint-Paul.

Ces hypothèses s'appuient sur la découverte de nombreux sceaux ou tessères de plomb recueillis dans la Saône près de pont du Change et de la passerelle Saint-Vincent.

L'essentiel des données concernant ces ports sont tirées d'Artaud, mais aucune découverte récente n'est venu confirmer l'existence de ces ports.

Malgré les nombreuses opérations réalisées dans la presqu'île, il faut constater que les aménagements de berges nous ont échappé jusqu'ici. Aucune fouille n'a révélé de quai comme pour le port de Londres (Milne 1985 ; Miller *et alii* 1986), ni même d'entrepôts installés sur les rives des fleuves comme à Vienne. On peut seulement signaler l'existence de docks à *dolia* découverts quai des Étroits en 1964 (Audin 1964) ou encore des *dolia* aperçus lors de la construction du parking de Bellecour en 1966, sur le côté occidental de la place⁷.

Les quartiers fluviaux : la ville nouvelle de Lugdunum ?

De même que Morand et Perrache, au XVIII^e siècle, ont cherché à agrandir la ville en gagnant des terrains sur les fleuves ou les zones soumises aux crues, il semble bien que l'occupation de la presqu'île ou du quartier Saint-Jean corresponde à une extension tardive de la ville. Ces quartiers semblent constituer en effet des quartiers neufs, à comparer à ceux de Fourvière qui forment la vieille ville, où l'habitat est ancien et les possibilités de créations limitées, en particulier par la topographie accidentée. On peut opposer les sites de la rue des Farges ou du Verbe Incarné, où se maintient un habitat qui conserve les limites et les plans créés au I^{er} siècle, aux riches maisons à mosaïques qui se développent en particulier dans le quartier d'Ainay. La présence de ces riches domus semble indiquer un quartier riche, avec une fonction à la fois commerçante avec le siège des corporations de *negotiatores* et résidentielle, avec les demeures de ces riches commerçants. À bien des égards, ce quartier des Canabées s'apparente à celui de Saint-Romain-en-Gal ou aux quartiers sud de Vienne, qui regroupent de grandes et riches demeures et des installations artisanales ou commerciales.

La principale interrogation porte sur le statut de ces quartiers, logiquement hors du pomérium, à moins de supposer une extension de la ville à partir de Claude, comme pourrait le suggérer la nouvelle titulature de Lyon « Colonia Copia Claudia Augusta Lugdunum » (Desbat, Delaval 1997).

Le développement des quartiers fluviaux au III^e siècle constitue l'amorce d'un déplacement du centre de gravité de la ville, qui sera effectif au Bas-Empire et au Moyen-Âge avec l'abandon de la ville haute. L'abandon de la colline de Fourvière engagé dès le III^e siècle semble définitif au IV^e, même si l'on peut considérer que certains monuments continuent d'être utilisés, comme le théâtre ou l'odéon.

La ville du Bas-Empire

La topographie de la presqu'île et l'abandon de la ville haute rendent très probable l'existence d'un *castrum* au Bas-Empire, entre Rhône et Saône. Le témoignage de Grégoire de Tours sur la destruction d'une partie des remparts de la ville en 580, lors d'une crue du Rhône, va dans le même sens. La fameuse digue d'Artaud pourrait être un élément de ce système défensif, à la fois rempart contre les eaux et contre les menaces extérieures, comme le rempart édifié au IV^e siècle au chevet de l'église Sainte-Croix (Reynaud *et alii* 1978). Faute de données chronologiques sur la « digue » d'Artaud, il est impossible de répondre avec certitude. Plusieurs tracés peuvent être envisagés pour ce *castrum* : soit une enceinte limitée prenant appui sur l'amphithéâtre, et circonscrite au quartier Saint-Vincent, soit une enceinte plus large englobant le quartier jusqu'au Rhône.

Il est possible que les bourgs fortifiés connus au Moyen-Âge autour de Saint-Jean et de Saint-Pierre reprennent en partie des tracés romains.

A. Desbat et J.-P. Lascoux

NOTES

1- Martin-Daussigny réfute que le terme de *confluentes* puisse désigner plusieurs confluentes, mais qu'il sous-entend *aquas*. Il s'appuie pour cela sur la comparaison avec Coblenz où le terme *confluentes* est employé pour désigner le confluent de la Moselle et du Rhin. « Au temps de la fondation par Plancus, le terrain de la Presqu'île où est aujourd'hui Lyon se divisait à peu près en quatre îles plus ou moins grandes, et plus ou moins élevées au-dessus des eaux » (Martin-Daussigny 1848-1853, p. 4).

2- Montauzan suppose les deux îles du nord « guère habitées, si l'on en juge par leur dénuement total en fait de vestiges antiques signalés, à part quelques inscriptions découvertes presque exclusivement au voisinage de l'église Saint-Pierre ».

3- En 1650, le Rhône recrée un lit principal à travers les jardins d'Ainay et transforme en île la partie sud de la presqu'île jusque-là rattachée.

4- « On distingue dans la Saône, lors de ses plus basses eaux, une muraille qui la coupe obliquement, à partir de la dernière pile du pont de l'archevêché à droite pour arriver à gauche vers la seconde arche du pont volant. Ce qu'on pourrait dire de plus raisonnable à l'égard de cette muraille c'est qu'elle a dû supporter des siphons ou cornets de plomb qui amenaient l'eau de la colline » (Artaud 1846, p. 175).

5- Montfalcon (1847, p. 10 note 1) signale encore « que plusieurs personnes nous ont même assuré avoir également vu et touché à peu de profondeur en amont du pont Seguin un mur parallèle au courant de l'eau. Des constructions avaient donc existé sur ce point avant que la rivière y passât. ».

6- Le caractère inhospitalier du site de Lyon a été maintes fois souligné. La première critique est due à Sénèque dans l'Apocolokincose, mais on trouvera d'autres arguments chez Drinkwater (1975) : « *Lugdunum, natural capital of Gaule* ».

7- Cette découverte n'est connue que par le témoignage de M. Picon, présent sur place au moment de leur mise au jour.

8- Contrairement à l'avis de Burnand (1977, p. 279), qui constatait « le manque d'attraction exercée par les cours d'eau rhodaniens, en particulier sur la fixation des agglomérations *ante* romaines ».

9- « Dans le passé préromain, c'est en dehors du fleuve que le peuplement va chercher ses centres de commandement ou ses foyers de rayonnement » (Faucher 1968) (seule exception : Vienne ! faux Lyon, Macon, Chalon, etc.).